

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER,
EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES
ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Secrétariat général

**Arrêté du 28 septembre 2009 portant nomination au conseil d'administration
de l'École nationale des ponts et chaussées**

NOR : DEVK0922306A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat,
Vu le décret n° 93-1289 du 8 décembre 1993 relatif à l'École nationale des ponts et chaussées ;
Sur proposition du secrétaire général,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'École nationale des ponts et chaussées, en qualité de personnalités qualifiées, sur proposition de l'Association des anciens élèves, pour une durée de trois ans à compter du 11 septembre 2009, les personnes dont les noms suivent :

M. Jean-Marc CHAROUD ;
M. Xavier NEUSCHWANDER.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

Fait à La Défense, le 28 septembre 2009.

Pour le ministre d'Etat et par délégation :
Le préfet, secrétaire général,
D. LALLEMENT